

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2025 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 2

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Lucette AMARO, Antoine ANTONA, Simon FIDELI, Fabienne PERALDI, Raphaël PIERRE-BIANCHETTI, Patrick RINIERI

Date de la convocation :

16 janvier 2025

Absents :

Hélène AUBRY (procuration à Paul BERNARDI), Barbara CASINI, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Marie-Françoise MASSEI (procuration à Fabienne PERALDI)

Délibération affichée en mairie

le : 28 janvier 2025

Secrétaire de séance : Camille ROSSI

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 28 janvier 2025

Accusé réception reçu

le :

Délibération n°001-001-2025 : Autorisation de dépense en investissement avant le vote du budget primitif 2025 (M57)

Conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire sollicite l'autorisation de pouvoir procéder, avant le vote du budget primitif 2025, à l'engagement, à la liquidation et au mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (hors opérations d'ordre, emprunts et RAR).

Le Maire propose donc d'ouvrir les crédits dans la limite de 70 342.13 € et de les ventiler par chapitre, comme suit :

COMMUNE DE CAURO

Chapitres et articles	BP 2024 (prévisions + DM - RAR 2023)	BP 2025 (dans la limite du 1/4 des crédits)	$\frac{1}{4}$ autorisé	70 342,13 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	10	0,00 €
<i>10226 - Taxe d'aménagement</i>		0,00 €		
20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	3 000,00 €	20	5 000,00 €
<i>2031 - Frais d'études</i>		3 000,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	261 368,52 €	65 300,00 €	21	65 342,13 €
<i>2111 - Terrains nus</i>		15 000,00 €		
<i>2128 - Agencements et aménagements de terrains</i>		4 000,00 €		
<i>21316 - Equipements du cimetière</i>		5 000,00 €		
<i>21318 - Autres bâtiments publics</i>		10 000,00 €		
<i>2151 - Réseaux de voirie</i>		11 000,00 €		
<i>2152 - Installations de voirie</i>		2 300,00 €		
<i>21538 - Autres réseaux</i>		5 000,00 €		
<i>215738 - Autre matériel et outillage de voirie</i>		1 000,00 €		
<i>2158 - Autres installations, matériel et outillage technique</i>		8 000,00 €		
<i>21838 - Autre matériel informatique</i>		2 000,00 €		
<i>21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers</i>		2 000,00 €		
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	23	0,00 €
TOTAL	281 368,52 €	68 300,00 €		

Ayant entendu l'exposé du Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **AUTORISE** le Maire à engager les dépenses en investissement avant le vote du budget primitif 2025, dans la limite des crédits ouverts

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LECCIA



Maire
Pascal LECCIA